

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

23 avril 2019 à 17 h 30

à la salle Armand-Trottier, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec

ORDRE DU JOUR

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Matières nécessitant une consultation publique
3. Suivi réglementaire de la consultation publique
4. Questions découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019
6. Communications écrites au conseil
7. Première partie de la période d'intervention des membres du conseil
8. Première période de questions des citoyens
9. Propositions
 - 9.1 Gestion du territoire
 - 9.2 Loisirs, sports et vie communautaire
 - 9.2.1 Autorisation pour le versement d'une subvention de 5 000 \$ dans le cadre du *Programme de soutien financier à un événement local* à l'organisme *Motivaction Jeunesse* - LS2019-096
 - 9.2.2 Autoriser 2 murs légaux pour la pratique du graffiti sur le territoire de l'arrondissement de La Cité-Limoilou pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2021 - LS2019-101
 - 9.2.3 Versement de 18 subventions dans le cadre du programme régulier *Fonctionnement de la Politique de soutien financier pour les organismes reconnus* de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour un montant total de 90 000 \$ - LS2019-066
 - 9.2.4 Reconnaissance de l'organisme à but non lucratif *Le Choeur de la Cité* - LS2019-137
 - 9.2.5 Autorisation pour la conclusion de 9 ententes entre la Ville de Québec et 9 organismes de loisir afin de fixer les obligations et les engagements entre les parties dans le cadre de la planification, l'organisation et la réalisation du *Programme Vacances-Été (PVE) 2019* - LS2019-092
 - 9.2.6 Autorisation pour le versement de subventions à divers organismes dans le cadre du programme de soutien financier *Achat de matériel ou d'équipement* pour un montant totalisant 7 863 \$ - LS2019-095
 - 9.2.7 Conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et *Centre Mgr Marcoux inc.* pour l'utilisation et la prise en charge du centre communautaire Monseigneur-Marcoux, pour la période du 1^{er} juin 2019 au 30 juin 2021 - LS2019-104
 - 9.3 Circulation et stationnement

- 9.3.1 Ordonnance numéro O-702 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à la rue Carleton, quartier Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline Parlementaire, district Cap-aux-Diamants - TM2019-044
- 9.3.2 Ordonnances numéros O-703, O-704 et O-705 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement et la circulation sur le réseau local relativement à l'intersection 2^e Avenue/5^e Rue, quartier Vieux-Limoilou, district Limoilou - TM2019-045
- 9.3.3 Ordonnance numéro O-709 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Olier, quartier Vieux-Limoilou, district Limoilou - TM2019-063
- 9.3.4 Ordonnance numéro O-710 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Georgette-Lavallée, quartier Maizerets, district Maizerets-Lairet - TM2019-065
- 9.3.5 Ordonnance numéro O-711 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement à la rue Caron, quartier Saint-Roch, district Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2019-069
- 9.3.6 Projet demandant à être exempté de l'obligation de fournir des espaces de stationnement requis par le *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4, pour l'immeuble localisé au 480, rue Caron, quartier Saint-Roch, district Saint-Roch-Saint-Sauveur - TM2019-095

9.4 Autre

10. Matières prévues à l'ordre du jour supplémentaire

11. Réglementation

a) Avis de motion et projets de règlement

- a)1 Adoption d'un projet de règlement intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Amicale Alfa de Québec pour l'utilisation du lot numéro 1 218 452 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 362 - A3GT2019-088
- a)2 Avis de motion du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à Amicale Alfa de Québec pour l'utilisation du lot numéro 1 218 452 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 362 - A3GT2019-088

b) Adoption des règlements

- b)1 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur le commerce sur le domaine public relativement à la vente de nourriture*, R.C.A.1V.Q. 343 - A1DA2019-009
- b)2 Adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation sur le lot numéro 5 627 780 du cadastre du Québec*, R.C.A.1V.Q. 347 (Église Adventiste du Septième Jour, district Saint-Roch-Saint-Sauveur) - A1DA2019-011

12. Deuxième période de questions des citoyens

13. Deuxième partie de la période d'intervention des membres du conseil

14. Clôture

Assistant-greffier
d'arrondissement

Yves Bergeron

P.S. Les personnes qui utiliseront le transport en commun pourront y obtenir gratuitement une carte donnant deux droits de passage en autobus.